

appui auprès des services de secours militaires dans le Tarn. Dès le colonel Jacques Aragones, chef de bataillon à Castres et délégué militaire, jusqu'à son adjoint, le lieutenant-colonel, le point sur les différentes mis-



Route départementale

Le circuit est déplorable, et que des dysfonctionnements importants existent". C'est pourquoi il demande un audit sur 5 ans. La déception est donc grande dans le milieu des motards tarnais qui ne comprennent pas cette situation. "Je suis dégoûté. On avait un outil de travail intéressant, que l'on nous enlève. Dans tout cela, je ne comprend pas l'indifférence des institutions", souligne le président Albert qui ne baisse cependant pas totalement les bras. Du côté des professionnels, l'amertume est aussi là. "C'est un beau gâchis qui aura une incidence sur le circuit lui-même. J'avais des projets sur le circuit mais depuis, j'ai tout stoppé et je vais les développer ailleurs. On assiste à une vraie politique de destruction de la part des actuels dirigeants", conclut David Sciberras, entraîneur de pilotes professionnels, ancien directeur du CDM de 1996 à 2006. B.G.

La retenue d'eau au barrage des Cammazes. MB

Les Cammazes sous surveillance

70 mètres de hauteur, 90 hectares et 20 millions de M3 d'eau : le barrage des Cammazes vient de fêter son demi-siècle d'existence. Solide comme un roc. Malgré tout, déjà très contrôlé, l'ouvrage fait désormais l'objet d'une surveillance accrue : « Sécuriser la population en aval est notre priorité », souligne Olivier Fully, directeur de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement hydraulique de la Montagne noire (IIAHMN). « Afin de tenir compte des évo-

MONTAGNE NOIRE Destiné à alerter les populations de Revel, Durfort et Sorèze en cas de rupture de l'ouvrage, le système d'alarme sera changé cette année. Et les mesures de sécurité, notamment antiterroriste, renforcées.

lutions d'urbanisme, notamment sur le secteur de Revel, nous avons décidé le renouvellement du système d'alarme pour 2009 ». Qualifié d'« ouvrage sensible »,

le barrage faisait déjà l'objet de contraintes importantes en matière de sécurité : au système d'alarme, à la caméra de vidéosurveillance et aux projecteurs, s'ajoute en ce début d'année un

plan Vigipirate renforcé (rouge).

Sept nouvelles sirènes

« Deux caméras de surveillance sont installées, il est interdit de circuler en voiture sur l'ouvrage et sur toute la périphérie du plan d'eau et enfin, les barragistes contrôlent que les différents accès et cadenas sont bien fermés », souligne Eric Bancal, responsable réseau à l'IIAHMN.

Installé dès 1988, le système d'alarme voué à alerter les habitants de la « zone du quart d'heure » - à savoir les communes qui, en cas de rupture de l'ouvrage, subiront l'onde de submersion dans le quart d'heure qui suit (Revel, Durfort et Sorèze) - sera donc changé courant 2009. Montant de l'opération : près de 200 000 euros. Les six sirènes du plan

d'alerte actuel (deux sur Durfort, une Pont-Crouzet à Sorèze et trois sur Revel) seront remplacées par sept sirènes électroniques.

Objectif : obtenir un son plus « pénétrant » dans les zones urbanisées.

Une sirène supplémentaire est prévue pour Revel.

« Rupture improbable »

« Nous avons réalisé des tests sonores pour définir le niveau d'urgence sonore par rapport au bruit général ambiant. En fonction de ces résultats, nous savons que la sirène doit être au moins supérieure de dix décibels au bruit ambiant », précise Eric Bancal.

Reste que la rupture brutale du barrage est jugée « improbable » par les spécialistes, qui effectuent des visites journalières de l'ouvrage, sans parler de contrôles et auscultations plus approfondis. « Si nous avons un doute, les populations de la zone du quart d'heure seraient évacuées par précaution ». Prudence est mère de sûreté.

INTERVIEW Eric Bancal, responsable réseau

La fin des « cornes de brume ».



Eric Bancal devant l'érmoire électrique de commande. MB

Les six sirènes actuelles sont des sirènes pneumatiques. « Elles fonctionnent grâce à un système de membranes sous pression d'un gaz (azote). Elles sont testées le premier mercredi du mois de mars, juin, septembre et décembre aux alentours de 12h15. Trois impulsions sonores d'une durée de 12 secondes chacune sont réalisées à chaque test. Ces sirènes procurent un son de corne de brume. Les sept sirènes électroniques à venir devraient donner un son modulé et être plus adaptées à l'urbanisation actuelle. A noter que des tests mensuels en matière de radio et communication avec les structures concernées par le plan d'alerte (préfecture, CODIS, etc.) sont réalisés le premier mercredi de chaque mois », confie Eric Bancal.